Communiqué de presse,
Paris, le 17 janvier 2023

Factorhy Avocats coopte 5 nouveaux associés et promeut 3 nouveaux of Counsels

***Factorhy Avocats* maintient sa dynamique de croissance et de valorisation de ses talents en annonçant, en ce début d'année, la nomination de 5 nouveaux associés et de 3 of Counsels,**

Lola Pascaud, Aurore Tixier-Merjanyan, Marius Buscarini, Marc-Antoine Godefroy et Christophe Leite Da Silva qui ont récemment été cooptés associés et Laura Liotier, Katia Chebbah et Clément Tzwangue, nommés Of Counsels.

Avec ces nominations, Factorhy Avocats, cabinet créé en 2019 par Leslie Nicolaï, Grégory Chastagnol, Benjamin Desaint, Alexandre Roumieu, Uriel Sansy et Laurent Gamet compte désormais 14 associés, dont 4 femmes, et 6 of Counsels et réunit plus de 100 professionnels du droit qui, tous, partagent les mêmes valeurs d'excellence et d'engagement.

Factorhy Avocats : renforcement de ses pôles Droit du travail, Protection Sociale & Rémunération Complémentaires / Charges Sociales / URSSAF et AT / MP.

POLE DROIT DU TRAVAIL

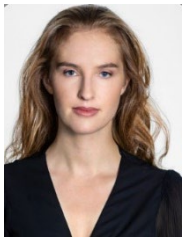

Aurore Tixier-Merjanyan, Avocat, Associée
Titulaire d'un Master II en droit des affaires et d'un Master II en droit du sport, Aurore Tixier-Merjanyan a, après avoir exercé dans un cabinet marseillais, intégré l'équipe de Benjamin Desaint au sein du cabinet Fromont Briens en 2017 et a rejoint Factorhy Avocats dès sa création en 2019.

Elle intervient quotidiennement aussi bien sur des missions de conseil en ressources humaines que sur des enjeux en droit social, techniques et pointus, en instaurant un dialogue permanent avec ses interlocuteurs.

Titulaire de la spécialisation en droit du travail et de la qualification « comité social et économique », Aurore détient une expertise particulière notamment dans la gestion des institutions représentatives du personnel.
Elle anime très régulièrement des formations en droit social auprès de dirigeants de sociétés, de juristes, de responsables des ressources humaines et d'étudiants en droit.

Marius Buscarini, Avocat, Associé
Titulaire d'un Master II en droit du sport et après plusieurs expériences en tant que juriste en droit social, Marius Buscarini a d'abord intégré l'équipe de Benjamin Desaint au sein du cabinet Fromont Briens en 2017 et a rejoint Factorhy Avocats dès sa création en 2019.

Il conseille au quotidien, des dirigeants de sociétés, directions des ressources humaines, juridiques ou financières, d'entreprises relevant de différents secteurs d'activité, dans tous les domaines du droit du travail, tout en ayant développé des compétences particulières en matière de prêt de main d'œuvre et de gestion des salariés protégés.

Marius intervient de la même manière auprès des clients dans le cadre de la gestion de dossiers précontentieux et contentieux (individuels ou collectifs).

61 rue de Bercy, 75012 Paris
+33 (0)1 78 90 41 04
info@factorhy.com
www.factorhy.com
SELAS Barreau de Paris
Toque L0061

Enfin, il dispense régulièrement des formations en droit social auprès de publics spécialisés (dirigeants, DRH, RRH, juristes, associations) et de diverses universités (M1 et M2 Droit du travail).

Christophe Leite Da Silva, Avocat, Associé
Après avoir enseigné durant plusieurs années au sein de l'Université Paris II Assas (Paris et Melun), en qualité de chargé de travaux dirigés, Christophe a prêté serment en 2016 et débuté sa carrière au sein du cabinet Fromont Briens, avant de rejoindre Factorhy Avocats dès sa création en tant que collaborateur aux côtés de Benjamin Desaint.

Titulaire d'un Master 2 en droit pénal, son appétence pour la plaidoirie l'a rapidement conduit à gérer de nombreux contentieux souvent complexes, partout en France, en droit du travail et droit pénal du travail.

Sa maitrise de la langue espagnole lui a permis de développer une clientèle également étrangère qui, comme ses clients français, bénéficie de conseils pointus sur tous les sujets relevant du droit du travail.

Son activité en conseil comme en contentieux, sur des dossiers techniques l'a conduit à l'obtention du certificat de spécialisation en droit du travail, qu'il met au service de ses clients qu'il accompagne au quotidien avec rigueur, précision, clarté et réactivité.

Laure Liotier, Avocat of Counsel
Diplômée du Master II Droit de la Protection Sociale de l'Université de Montpellier I, Laure Liotier intègre le cabinet Fromont Briens en 2017. Après plusieurs années en qualité d'avocat collaborateur auprès de Leslie Nicolaï, elle a suivi cette dernière dans sa création de Factorhy Avocats en 2019

L'activité de Laure est dédiée à la pratique du droit des relations individuelles et collectives du travail. Elle a développé une expertise dans l'accompagnement des sociétés travaillant dans le secteur des bureaux d'études techniques, du retail et des entreprises à mission.

Katia Chebbah, Avocate of Counsel
Avocate au Barreau de Paris depuis 2016, Katia est titulaire d'un Master II Recherche en Droit social de l'Université Paris II Panthéon-Assas.
Après avoir travaillé pendant plusieurs années auprès de différents cabinets d'avocats français et internationaux, elle a rejoint le cabinet Factorhy Avocats, en janvier 2021 et a été nommée Of Counsel en 2023.
Katia accompagne quotidiennement et défend des sociétés de toutes tailles et relevant de divers secteurs d'activités (data science, bâtiment, prêt-à-porter, voyage d'affaires, services de l'automobile, etc.), aussi bien en conseil qu'en contentieux, dans tous les domaines du droit du travail.
Katia a développé une expertise particulière en matière de gestion sociale des opérations de restructurations et de fusion-acquisition et dédie une large partie de son activité à l'accompagnement de sociétés et de groupes opérant dans un contexte international.
Katia parle couramment anglais et est membre de l'European Young Bar Association (EYBA).
Enfin, elle anime régulièrement des formations, en anglais et en français, auprès de DRH, dirigeants, juristes et RRH et intervient également dans le cadre de formations académiques (notamment auprès de la Haute Ecole des Avocats Conseils de Versailles (HEDAC) et de l'Université Paris-Dauphine).

Clément Tzwangue, Avocat of Counsel
Diplômé du Master II Droit et pratiques des relations de travail de la faculté de Sceaux (Paris XI), Clément Tzwangue a travaillé durant deux années en qualité de juriste au sein du cabinet P&A, spécialisé en Droit social.
Après l'obtention de son CAPA, Clément a intégré, en tant qu'avocat, l'équipe de Grégory Chastagnol au sein du cabinet Fromont Briens en 2018, puis l'a suivi lors de la création de Factorhy Avocats.
Il conseille et assiste, tant en conseil qu'en contentieux, les entreprises privés, les associations, les organisations patronales, les entreprises publiques à caractère administratif ainsi que les autorités administratives indépendantes, dans l'ensemble des domaines du droit du travail.

POLE PROTECTION SOCIALE & REMUNERATION COMPLEMENTAIRES / CHARGES SOCIALES / URSSAF

Lola Pascaud, Avocat, Associée
Diplômée du Master II Droit privé général de PARIS 1 Panthéon-Sorbonne, et titulaire de la spécialisation en droit de la sécurité sociale & de la protection sociale et de la qualification régime de prévoyance & retraite Lola Pascaud a débuté sa carrière d'avocat collaborateur en 2015 au sein du département « Protection sociale et Rémunérations complémentaires » de Fromont Briens, à Paris.

Forte de son expertise acquise en matière de protection sociale complémentaire, de droit des assurances, de droit de la mutualité et de droit de la sécurité sociale, Lola a rejoint Factorhy Avocats en 2019 afin de participer, aux côtés de Quentin Frisoni associé, à la création du pôle « Protection sociale et rémunération complémentaires / Charges sociales / URSSAF ».

Elle accompagne les entreprises dans la mise en place d'outils puissants d'optimisation sociale et fiscale à travers notamment l'institution de régimes de protection sociale complémentaire (prévoyance et retraite), de dispositifs d'épargne salariale (intéressement, participation, plan d'épargne salariale) et d'épargne-retraite (PER), mais aussi grâce à l'élaboration d'une politique et d'une pratique « paie » optimale et sécurisée.

Lola Pascaud s'attache à allier sa technicité et sa rigueur avec le pragmatisme indispensable tant auprès des clients qu'elle conseille que face aux juridictions devant lesquelles elle est régulièrement amenée à plaider.

POLE AT / MP

Marc-Antoine Godefroy, Avocat, Associé
Fort d'une expérience de plus de 12 ans, Marc-Antoine Godefroy a rejoint le Factorhy Avocats en 2020 pour créer le Pôle « accidents du travail et maladies professionnelles ». Il est diplômé du Master II Droit sanitaire et social de l'Université Paris II Panthéon Assas et titulaire d'une spécialisation en droit des accidents du travail et des maladies professionnelles.

Marc-Antoine accompagne les entreprises dans la gestion des risques professionnels pour sécuriser les politiques de prévention (évaluation des risques, programme annuel de prévention, réglementation HSE, etc.), superviser les relations avec les organismes de sécurité sociale (suivi des procédures d'instruction et de notification des taux de cotisations) et piloter les contestations relatives aux accidents du travail et maladies professionnelles. Il conseille en outre les employeurs confrontés à l'émergence de risques psycho-sociaux notamment au sein des équipes de cadres supérieurs.

« Ces nominations viennent confirmer le dynamisme de Factorhy Avocats qui poursuit sa croissance avec pour double ambition de valoriser ses talents et d'accompagner ses clients sur l'ensemble de leurs problématiques de droit social avec le plus haut niveau d'expertises complémentaires. », commente Grégory Chastagnol, Associé co-fondateur et Président du cabinet.

« *Nous sommes, par ailleurs, fiers d'accompagner la carrière de nos collaborateurs et de promouvoir nos jeunes talents et ce, depuis la création du cabinet »* ajoute Grégory Chastagnol.